

QUE FAIRE

• REPÉRER

Troubles du comportement, gestes imprécis, attitude inadaptée au travail, somnolence, état de malaise.

• SÉCURISER

Soustraire la personne de la situation dangereuse et l'accompagner en lieu sûr.

• ALERTER

Alerter le secouriste du travail ou l'infirmi(è)r(e) d'entreprise, appeler le service médical, alerter la hiérarchie, rester avec la personne jusqu'à l'arrivée des secours.

Parlez-en à votre médecin du travail !

OÙ TROUVER AIDE ET CONSEILS ?

- Le **CMAIC** (médecin du travail, infirmi(è)r(e) en santé au travail)
- Le médecin traitant
- L'**A.N.P.A.A.** (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
82 Boulevard Dunois à Caen (Tél. 02.31.85.35.21)
- La **Maison des Addictions**
41 avenue Père Charles de Foucauld à Caen (Tél. 02.31.52.95.90)
- Le **C.C.A.A.** (Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie)
9 rue du Dr Vincent à Caen (Tél. 02.31.93.61.32)
- Le **C.S.A.P.A** (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
45 rue de Bretagne à Caen (Tél. 02.31.85.56.80)
- **Service d'addictologie CHU de Caen**
Site de l'hôpital Clémenceau (Tél. 02.31.27.25.62)
- **Unité de coordination de tabacologie CHU de Caen**
Avenue Côte de Nacre (Tél. 02.31.06.49.82)
- Le **CAARUD** (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues)
26 rue Neuve Bourg l'Abbé à Caen (Tél. 02.31.72.28.75)
- Au niveau national :
www.drogues.gouv.fr www.drogues-info-service.fr
www.tabac-info-service.fr www.alcool-info-service.fr



N'hésitez pas
à nous contacter au
02 31 46 26 60

prix d'un appel local

CMAIC
9, rue du Docteur Laënnec
BP 10063 14203 Hérouville St-Clair Cedex
www.cmaic.fr

LA SANTÉ AU TRAVAIL C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Les conduites addictives

Addiction

« Incapacité répétée de contrôler un comportement qui procure du plaisir, ou un soulagement d'une tension et la poursuite de ce comportement en dépit des conséquences négatives »

(A. Goodman, 1990)



Avril 2016 - Crédit photo : fotolia.com



Si vous pensez être concerné,
lisez attentivement ce document



CMAIC
Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

La prévention à votre service !

www.cmaic.fr

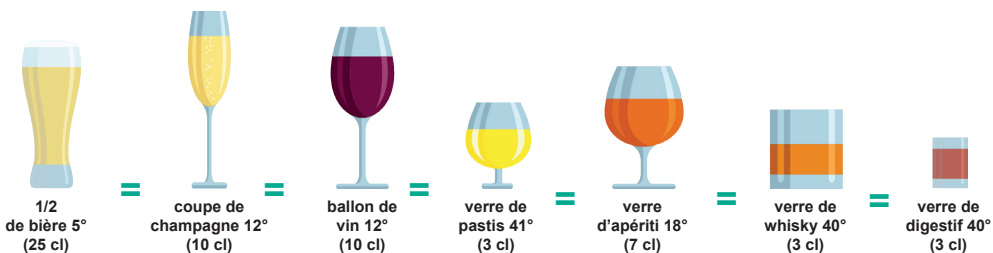
DROGUES TABAC ALCOOL MEDICAMENTS PSYCHOTROPES

Toutes les substances psychoactives agissent sur le cerveau quelle que soit la quantité consommée.

Leur usage occasionnel peut entraîner, selon le produit, la dose prise, des accidents graves voire mortels. Leur usage répété est le plus souvent nocif et favorise des dommages physiques, psychiques et sociaux, réversibles ou non. Cet usage peut conduire à une dépendance, à une marginalisation.

Certaines situations majorent les risques* : consommation précoce (en particulier avant 15 ans), les tâches nécessitant une bonne maîtrise psychomotrice (conduite automobile, d'engins, travaux en hauteur, sur machine), la grossesse (effets néfastes sur le fœtus), association de plusieurs substances psychoactives ...

		Consommation ponctuelle ou épisodique (en dehors de toute situation à risque*)	Consommation régulière à risque		Consommation régulière avec dépendance
		Sans prise de risque	Mésusage		
Substances licites	TABAC	Dépendance variable selon les individus	Facteur de risque cardiovasculaire, cancérigène		
	ALCOOL	Risque d'accidents	Risque d'accidents	Risque d'accidents, alcoolisme, cancérigène, troubles neurologiques, cardio-vasculaires, digestifs	
	MEDICAMENTS PSYCHOTROPES (anxolytiques, antidépresseurs, certains antalgiques etc)	Effets secondaires fréquents lors des premières consommations	Dangers lors de situations à risque, diminution des réflexes, troubles de la vigilance, risque d'accidents		
Substances illicites Toute consommation interdite	COCAINE, CRACK, HEROINE, AMPHETAMINES, ECSTASY	Troubles psychiatriques (bouffées délirantes), ivresse, dépendance/état de manque, overdose, risque d'accidents			
	CANNABIS	Sensation d'euphorie, de relaxation, modification des réflexes et troubles de l'attention (durée des effets de 2 à 10 heures), risque d'accidents	Démotivation, désinhibition, atteinte de la mémoire, aggravation de troubles psychiques pré-existants. Dépistage urinaire positif dès la consommation d'un joint et positivité de 5 à 60 jours après la dernière consommation		



Il y a la même quantité d'alcool dans un demi de bière, un ballon de vin, un verre de pastis...

1 unité d'alcool

Une cannette de bière de 33 cl à 5° = 1,3 unités

Effets sur la santé

RISQUES IMMÉDIATS

- Troubles du comportement et de la perception du risque
- Diminution de la vigilance et des réflexes
- Agitation / Somnolence
- Violence verbale ou physique

RISQUES A LONG TERME

Installation d'une dépendance selon les produits

- Risque cancérigène
- Risques cardiovasculaires
- Risques psychiques : troubles de la mémoire, dépression, troubles psychiatriques graves

Avec risque d'inadéquation de l'état de santé au poste de travail



IMPACT SUR L'ENTREPRISE

- Conséquences économiques
- Retards, absences, arrêts de travail, malfaçons
- Augmentation des accidents par la prise de risques, la baisse des réflexes
- Dégradation de l'ambiance de travail

Un climat social favorable au sein de l'entreprise contribue à diminuer la consommation de substances psychoactives.

Conséquences pour l'entreprise



Salariés, employeurs

vous avez une responsabilité civile et pénale ainsi qu'une obligation de sécurité vis-à-vis de vous-même et à l'égard d'autrui (art. L. 4122-1 du Code du Travail)